

Mamadou Diouf

« Le massacre de Thiaroye, au Sénégal, c'est le rétablissement de l'ordre colonial. »

Président du comité chargé d'enquêter sur la mort des tirailleurs sénégalais, en 1944, l'historien replace cet événement dans la mémoire africaine et déplore la difficulté d'accès aux archives françaises

Le Livre blanc révèle également le résultat des premières fouilles archéologiques entreprises dans une partie du cimetière de Thiaroye. Des cadavres pieds entravés, crâne défoncé, balle dans la poitrine ont été retrouvés. Mais le plus troublant est la non-correspondance entre la position des corps et celle des tombes. Ce qui, selon le rapport, laisse penser à une « *mise en scène sous-tendue par un souci de faire correspondre leur nombre à celui des victimes officiellement avancé par l'administration coloniale* ». Les historiens ont, par ailleurs, identifié des dossiers manquants dans les archives et se sont vu refuser l'accès à certaines d'entre elles en France. Ce qui leur laisse supposer que, contrairement à ce qu'avait affirmé le président François Hollande, en 2014, la France n'a pas remis « *toutes* » les archives à ce sujet.

ENTRETIEN

Dans la matinée du 1^{er} décembre 1944, l'armée française, qui avait mobilisé 1200 de ses hommes et positionné des chars autour du camp de Thiaroye, près de Dakar, ouvrit le feu sur les tirailleurs sénégalais qui s'y trouvaient. Leur tort ? Demander la même solde que leurs camarades métropolitains aux côtés desquels ils avaient combattu durant la seconde guerre mondiale. Le bilan officiel de ce qui fut qualifié de « *mutinerie* » était de 35 morts. En 2012, face à l'indignation et à la mobilisation africaines, la France, par la voix de son président, François Hollande, requalifia l'événement en « *répression sanglante* » et, en 2014, réévalua le nombre de morts à 70.

Quelques années plus tard, en 2021, Jean-Yves Le Drian, alors ministre des affaires étrangères, reconnut l'existence de trois fosses communes, sans pour autant en préciser la localisation. Et le président Emmanuel Macron finit, dans une lettre adressée en 2024 à son homologue sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, par reconnaître le « *massacre* », alors que

Comment expliquez-vous que certaines archives soient toujours manquantes ou non accessibles ?

Dès le moment où le massacre a été perpétré, il a été accompagné par la nécessité de le dissimuler. Le comité a donc travaillé à identifier les archives, la documentation existante et les dossiers manquants. Jusqu'à aujourd'hui, personne ne peut dire combien de tirailleurs ont embarqué à bord du *Circassia*, qui les a rapatriés depuis la France, combien ont été cantonnés à Thiaroye, combien ont été blessés et combien tués. Il est difficilement concevable qu'une armée soit incapable de dire qui sont ses soldats. Il y a nécessairement eu des listes. Que sont-elles devenues ? Tant qu'on ne les aura pas, il sera difficile d'identifier précisément les victimes.

Nous nous sommes demandé pourquoi la France avait donné différents chiffres concernant le nombre de morts et ce qui était véritablement en jeu derrière ces efforts de dissimulation. Dans le Livre blanc, nous expliquons que le massacre de Thiaroye, comme ceux de Sétif [le 8 mai 1945, en Algérie] ou de Madagascar [en 1947], est un massacre de la libéra-

des travaux d'historiens français, comme ceux d'Armelle Mabon (*Le Massacre de Thiaroye, Le Passager clandestin, 2024*), évoquaient un « *mensonge d'Etat* » couvrant la disparition d'environ 300 à 400 tirailleurs.

Les autorités sénégalaises ont alors missionné le comité de commémoration du 80^e anniversaire, présidé par l'historien Mamadou Diouf, enseignant à l'université Columbia, à New York, pour mener l'enquête. Le résultat a été consigné dans un Livre blanc, remis au président sénégalais le 16 octobre. « *Contre-récit* » africain du massacre, cette vaste étude de plus de 300 pages plonge au cœur des archives françaises et en analyse les anomalies, présentes en si grand nombre qu'elles finissent, selon les auteurs, par constituer une ligne directrice : celle d'une « *falsification* ».

Réinscrivant cet événement dans l'histoire de la lutte pour la libération africaine, le Livre blanc montre qu'il ne s'agit pas d'une « *mutinerie* ». Mais bel et bien d'une opération « *prémeditée, minutieusement programmée et exécutée* » pour maintenir l'ordre colonial mis à mal par la seconde guerre mondiale et menacé par les velléités d'émancipation des tirailleurs sénégalais – originaires du Sénégal mais aussi d'autres pays d'Afrique subsaharienne – qui s'étaient engagés pour la liberté, et la réclamaient à leur tour.

tion alors que l'on célèbre la Libération.

C'est cela qu'il fallait cacher : la Libération ne devait pas signifier pour autant la libération des peuples colonisés. Le massacre de Thiaroye, c'est le rétablissement de l'ordre colonial alors que les indigènes ne veulent plus être traités comme tels, mais comme des citoyens. Les tirailleurs demandaient à avoir des droits parce qu'ils avaient participé à la guerre. Or, après la guerre, la métropole entendait se reconstruire en utilisant les ressources de l'empire.

Que vous ont révélé les premières fouilles ?

Les résultats sont provisoires, mais ils nous permettent déjà de comprendre que le cimetière semble être une mise en scène pour produire un récit conforme à ce que les autorités françaises veulent imposer. En surface, le cimetière est extrêmement bien organisé, alors que sous les tombes règne un désordre extraordinaire. L'emplacement et l'orientation à la surface des tombes ne correspondent pas à l'emplacement et à l'orientation des corps en terre. Ce qui laisse penser que l'apposition de pierres tombales est probablement postérieure aux enterrements et que l'on a vraisemblablement mis des tombes sur ce qui était plus ou moins des fosses communes. Cela reste à être vérifié pour l'ensemble du cimetière.

Le Monde

MERCREDI 22 OCTOBRE 2025





NOUS N'AVONS PAS TRAVAILLÉ CONTRE LA FRANCE, MAIS POUR PRODUIRE UN RÉCIT AFRICAIN D'UN ÉVÉNEMENT AUQUEL A PARTICIPÉ LA FRANCE

On a également retrouvé un cadavre avec la bouche ouverte, ce qui laisse supposer que la victime a été enterrée vivante. Et des signaux indiquent que certaines des victimes ont été achevées sur place. Toutes n'ont probablement pas été tuées dans le camp. On sait, par ailleurs, que l'une d'entre elles a été tuée à la gare de Thiaroye.

Que représente aujourd'hui ce massacre dans les imaginaires sénégalais et ouest-africains ?

Il occupe une place importante. Dès 1944, des artistes, des écrivains et des intellectuels comme Léopold Sédar Senghor, Keïta Fodéba, Frantz Fanon puis Boubacar Boris Diop se sont emparés de ce drame. C'est que l'on comprend tout de suite que le massacre annonce la libération de la domination coloniale. C'est une tragédie certes, mais c'est une tragédie de l'espoir, provoquée par des revendications d'émancipation. La mémoire de Thiaroye a contribué à une prise de conscience et à une mobilisation patriotiques et culturelles dans les années 1970, notamment du côté des groupes marxistes, d'extrême gauche. Cela a abouti à un mouvement populaire, qui a fondé l'association Groupe Thiaroye 44, qui organise un festival dont le slogan est « Pour la mémoire, contre l'oubli, pour l'avenir ». Ousmane Sembène réalise, en 1988, un film, *Camp de Thiaroye*, censuré par la France pendant plus de dix ans. De nombreux chanteurs, Baaba Maal, Ismaël Lô, Touré Kunda, Youssou N'Dour, Omar Pène et bien d'autres, ont écrit des chansons sur le massacre.

Face au mensonge et à la dissimulation de la France, il y a un travail systématique de la construction d'un récit africain politique et populaire. Il y a eu de nombreuses productions artistiques et esthétiques sur ce sujet qui ont participé à forger une conscience panafricaine au service de la souveraineté et de la construction de sociétés libres, démocratiques et développées.

Est-ce pour cette raison que le Livre blanc mentionne une dimension panafricaine de la mémoire de ce massacre ?

Parler de Thiaroye aujourd'hui peut être perçu, du côté de l'ancienne métropole, comme une manifestation anti-française. Mais il ne s'agit pas du tout de cela. Nous n'avons pas travaillé contre la France, mais pour produire un récit africain d'un événement auquel a participé la France. Or, actuellement, les récits dominants sur cette question sont ceux de l'ancienne métropole. Produire un récit africain, c'est, par exemple, rappeler que, lors de la seconde guerre mondiale, les

tirailleurs sénégalais ont commencé à se forger une conscience politique panafricaine, au-delà des entités territoriales coloniales, et que ce massacre est lié à leur bataille pour leurs droits. Commémorer le massacre de Thiaroye, c'est porter une revendication souverainiste. Les autorités sénégalaises sont plongées dans ce travail pour créer une dynamique de célébration panafricaine qui s'ouvre à l'ensemble des Etats qui ont contribué à fournir des tirailleurs à l'armée française.

Ce Livre blanc demande que justice soit faite. Comment ?

La sous-commission juridique a commencé un travail important qui va se poursuivre probablement dans une action commune à l'ensemble des pays en relation avec les descendants des victimes. Il s'agit de qualifier juridiquement ce massacre. Peut-on le considérer comme un crime contre l'humanité ? Il faudra déterminer ensuite s'il faut demander des réparations, sous quelle forme, matérielle ou symbolique, et pour qui.

Une commission vérité et réconciliation nous permettrait de dire ce que nous savons, ce que nous voulons savoir, et ce que nous demandons pour le savoir. Le travail historique et le travail mémorial visent tous deux la vérité. Or, ce travail de vérité peut aider à promouvoir une politique de réconciliation, en identifiant le rôle joué par chacun des protagonistes, car n'oublions pas que cette histoire continue d'exercer une grande influence sur les relations de nos pays.

Qu'attendez-vous du Sénégal ?

Nous préconisons que les commémorations à venir ne soient pas uniquement sénégalaises et que tous les acteurs de ce drame y participent, y compris la France. Par ailleurs, il importe que, conformément à ce qu'a annoncé le président du Sénégal, soit créé un centre de documentation et de recherche pour poursuivre le travail historique sur ce massacre et sur les tirailleurs en produisant des manuels et des ouvrages de recherche. Enfin, il faut que les recherches archéologiques se poursuivent.

Et de la France ?

La France a été l'actrice dominante de la période de l'empire. Mais l'empire est mort. Les priviléges que l'empire a accordés à la métropole, aujourd'hui, la France ne peut plus les revendiquer. Elle peut revendiquer une chose : sa place dans cette nouvelle conversation avec ses anciennes possessions devenues souveraines. Aussi, nous attendons de la France qu'elle participe à la vérité. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
SÉVERINE KODJO-GRANDVAUX